

Compte-rendu de la CAP  
Locale n°2 d'affectation au  
1er septembre 2018 des  
agents B:

Évreux, le 15 juin 2018

Après lecture de la liminaire de Solidaires Finances Publiques et de la CGT, nous sommes passés à l'examen du mouvement.

Sur ce mouvement, nous constatons avant affectation des agents ALD, un déficit de 22 agents. Les ALD sont au nombre de 3 soit un déficit de 19 emplois.

58 situations étaient soumises à examen, dont 21 en garantie suite à suppression d'emploi ou en priorité suite à restructuration :

- 43 agents ont obtenu satisfaction sur leur premier vœu, dont 19 bénéficiant d'une priorité ou d'une garantie et 15 affectés directement par le mouvement national ;
- 7 agents ont obtenu satisfaction sur leurs vœux secondaires ;
- 1 agent est maintenu, les postes demandés ayant été gelés pour nécessité service ;
- 3 agents sont maintenus, faute de poste vacant dans les vœux exprimés **pour cause de nécessité de service**.
- 2 agents n'ont pas obtenu leur premier vœu **pour cause de nécessité de service** alors que des postes étaient vacants

Le président nous a communiqué en séance l'affectation des 4 agents ALD qui sont affectés conformément à leur souhait.

La direction locale a respecté la règle de l'ancienneté administrative.

En catégorie B, 4 situations de détachement ont été présentées. Rappelons que Solidaires Finances Publiques est opposé à ces détachements sauf cas personnel grave. En effet, cela pose le problème de l'emploi d'origine qu'occupent l'agent « sur le papier » celui-ci restant vacant. Par ailleurs, cela se fait totalement en dehors des règles de gestion.

Les élus Solidaires Finances Publiques ont voté CONTRE le mouvement en raison notamment des gels de postes opérés pour nécessité de service au nombre de 5, du nombre de postes laissés vacants à l'issue du mouvement et plus largement des atteintes aux droits des agents qui vont s'amplifier avec la mise en place des nouvelles règles de gestion d'ici 2020.

Nous avons demandé à l'administration de nous communiquer les affectations précises des agents ayant obtenu « direction ». Le président a répondu que les arbitrages n'étaient pas terminés et que les agents concernés seraient informés des résultats avant les vacances scolaires.

Les élus Solidaires Finances Publiques en CAPL n° 2.